RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00469
Numéro SIREN : 750 946 659
Nom ou dénomination : 1001 BUROS

Ce dépôt a été enregistré le 02/01/2020 sous le numéro de dépôt B2020/000008

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .....

..... *VIENNE*

Date : 02/01/2020

710649

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/000008**
n°de gestion : **2012B00469**
n°SIREN : **750 946 659 RCS Vienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 02/01/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

1001 BUROS - Société par actions simplifiée
845 chemin de Quinsonnas 38300 Serezin-de-la-tour -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VIENNE

710649

Société 1001 BUROS SAS

845 Chemin de Quinsonnas

38300 SEREZIN DE LA TOUR

COMPTES ANNUELS

FIRECOM BOURGOIN
15 Avenue Henri Barbusse
BP 90-226
38300 BOURGOIN JALLIEU
04.74.43.57.67

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	5 872.67	308.17	5 564.50	
21500000 INSTALL TECHNIQUES, MATÉRIELS	6 722.17	722.17	6 000.00	8
28150000 AMORT.INSTALL. MATÉR,OUTILLAGE	849.50-	414.00-	435.50-	1
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 883.74	1 810.67	24 073.07	
21810000 INSTALL GÉNÉRALES, AGENCEMENTS	15 965.07		15 965.07	
21820000 MATÉRIEL DE TRANSPORT	16 916.67	7 908.34	9 008.33	1
28181000 AMORTISSEMENTS AGENCEMENTS DIV	594.00-		594.00-	
28182000 AMORTISSEMENT MAT. TRANSPORTS	6 404.00-	6 097.67-	306.33-	
Total II	31 756.41	2 118.84	29 637.57	
MARCHANDISES	1 250.00	1 100.00	150.00	
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES	1 250.00	1 100.00	150.00	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	69 144.32	32 714.86	36 429.46	1
41100000 CLIENTS	69 144.32	32 714.86	36 429.46	1
AUTRES CREANCES	4 628.31	637.49	3 990.82	6
40100000 FOURNISSEURS	1 422.00		1 422.00	
44566800 TVA A REGULARISER	1 987.32	575.04	1 412.28	2
44567000 CRÉDIT DE T.V.A. À REPORTER	1 178.00		1 178.00	
44586000 TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRE	40.99	62.45	21.46-	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	400.00	400.00		
50300000 ACTIONS	400.00	400.00		
DISPONIBILITES	72 321.10	49 677.21	22 643.89	
51210000 BANQUE POPULAIRE	72 321.10	49 677.21	22 643.89	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		378.22	378.22-	1
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		378.22	378.22-	1
Total III	147 743.73	84 907.78	62 835.95	
TOTAL GENERAL	179 500.14	87 026.62	92 473.52	1

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CAPITAL	15 000.00	15 000.00		
10130000 CAP. SOUSCRIT APPELÉ, VERSÉ	15 000.00	15 000.00		
RESERVE LEGALE	1 500.00	1 500.00		
10611000 RÉSERVE LÉGALE PROPREMENT DITE	1 500.00	1 500.00		
AUTRES RESERVES	32 119.31	32 119.31		
10680000 AUTRES RÉSERVES	32 119.31	32 119.31		
REPORT A NOUVEAU	2 305.79-	35 354.59-	33 048.80	93.48
11900000 REPORT À NOUVEAU (SOLDE DÉBIT)	2 305.79-	35 354.59-	33 048.80	93.48
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	60 885.96	33 048.80	27 837.16	84.23
Total I	107 199.48	46 313.52	60 885.96	131.46
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	5 072.12	5 313.37	241.25-	4.54-
45513000 C/C MEYNIER ROMAIN	5 072.12	5 313.37	241.25-	4.54-
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	34 046.68	22 094.04	11 952.64	54.10
40100000 FOURNISSEURS	34 046.68	21 965.28	12 081.40	55.00
40810000 FOURNISSEURS		128.76	128.76-	100.00-
DETTES FISCALES ET SOCIALES	33 136.26	13 260.09	19 876.17	149.89
42100000 PERSONNEL RÉMUNÉRATIONS DUES	3 848.24	2 369.59	1 478.65	62.40
42710000 REMBOURSEMENT CPAM	2 775.87	2 775.87		
43100000 SÉCURITÉ SOCIALE	1 741.99	1 511.12	230.87	15.28
43720000 GROUPE MORNAY	3 797.97	3 103.54	694.43	22.38
43725000 ALLIANZ	274.14		274.14	
43860000 AUTRES CHARGES À PAYER	2 992.10	2 536.06	456.04	17.98
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	254.95		254.95	
44400000 ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE	16 677.00		16 677.00	
44551000 T.V.A. À DÉCAISSER		189.91	189.91-	100.00-
44860000 CHARGES À PAYER	774.00	774.00		
AUTRES DETTES	45.60	45.60		
41100000 CLIENTS	45.60	45.60		
Total IV	72 300.66	40 713.10	31 587.56	77.59
TOTAL GENERAL	179 500.14	87 026.62	92 473.52	106.26

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1 Euros
VENTES DE MARCHANDISES	259 967.51	200 343.40	59 624.11
70710000 VENTES M/SES HT 20%	256 963.51	200 343.40	56 620.11
70712000 VENTES DE MARCHANDISES EXPORT	3 004.00		3 004.00
Chiffre d'affaires NET	259 967.51	200 343.40	59 624.11
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	841.68		841.68
79100000 TRANSF CHARGES D'EXPLOITATION	841.68		841.68
AUTRES PRODUITS	26.97	41.73	14.76-
75800000 PRODT DIVERS GESTION COURANTE	26.97	41.73	14.76-
Total des Produits d'exploitation	260 836.16	200 385.13	60 451.03
ACHATS DE MARCHANDISES	33 196.96	24 589.25	8 607.71
60720000 ACHATS M/SES HT 20%	33 196.96	24 589.25	8 607.71
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	150.00-	250.00-	100.00
60370000 VARIATION STOCKS MARCHANDISE	150.00-	250.00-	100.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	92 311.57	85 785.54	6 526.03
60400000 ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATION	2 476.46	900.00	1 576.46
60401000 PRESTATIONS SERVICES AUTOLIQUI	4 700.00		4 700.00
60611000 ELECTRICITE	2 813.30	3 013.20	199.90-
60614000 CARBURANT	2 968.80	2 448.16	520.64
60630000 FOURNIT ENTRETIEN PETIT ÉQUIPT	1 547.02	1 329.15	217.87
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES		62.00	62.00-
60680000 AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES		174.60	174.60-
61322000 LOCATION BATIMENT	36 000.00	36 000.00	
61350000 LOCATIONS MOBILIÈRES	326.67	406.14	79.47-
61351000 LOCATION LOCALEV GERBEUR		947.28	947.28-
61352000 LOCATION VEHICULE	86.13-	5 194.95	5 281.08-
61352100 VOLKSWAGEN BANK TIGUAN ALLSPAC	5 786.55		5 786.55
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.	4 664.00	4 552.00	112.00
61500000 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS		581.84	581.84-
61520000 SUR BIENS IMMOBILIERS	750.00	1 125.00	375.00-
61552000 ENTRETIEN MAT. DE TRANSPORTS	1 608.35	35.15	1 573.20
61558000 AUTRES FRAIS D'ENTRETIEN	893.82	1 366.87	473.05-
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	3 400.88	2 949.29	451.59
62100000 PERSONNEL EXTÉRIEUR À ENTREPR.		110.00	110.00-
62260000 HONORAIRES	2 849.50	2 760.00	89.50
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX		68.14	68.14-
62300000 PUBLICITÉ, PUBLICATIONS	500.00	333.33	166.67
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	361.25	1 850.00	1 488.75-
62340000 CADEAUX À LA CLIENTÈLE	947.75	104.07	843.68
62370000 PUBLICATIONS		83.33	83.33-
62380000 DIVERS-POURBOIRES,DONS COURANT	29.17		29.17
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS	4 750.00	8 845.00	4 095.00-
62420000 TRANSPORTS SUR VENTES	9 850.32	6 508.00	3 342.32
62500000 DÉPLACEMENTS,MISSION RÉCEPTION	1.67		1.67
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	2 896.11	1 752.23	1 143.88
62570000 RÉCEPTIONS	75.00		75.00
62600000 FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMM.	10.56	45.48	34.92-
62620000 TELEPHONE	418.63	517.00	98.37-
62621000 TELEPHONE PORTABLE	329.94	302.40	27.54

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	%
62780000 AUT FRAIS ET COMM PRESTAT SERV	993.73	552.15	441.58	79.97
62810000 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS.)	448.22	868.78	420.56-	48.41-
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 723.80	1 942.40	218.60-	11.25-
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	246.46	253.44	6.98-	2.75-
63330000 FORMAT PROFESSIONNELLE CONTINU	209.58	204.96	4.62	2.25
63511000 CFE	393.00	839.00	446.00-	53.16-
63514000 TAXE SUR VÉHICULE DE SOCIÉTÉ	593.00	645.00	52.00-	8.06-
63582000 CARTE GRISE	270.76		270.76	
63780000 TAXES DIVERSES	11.00		11.00	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	38 101.68	37 260.00	841.68	2.26
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	37 260.00	37 260.00		
64140000 INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	841.68		841.68	
CHARGES SOCIALES	17 597.17	14 806.47	2 790.70	18.85
64510000 COTISATIONS À L'URSSAF	12 209.52	11 935.92	273.60	2.29
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	2 066.55		2 066.55	
64530000 COTISATION CAISSES DE RETRAITE	3 321.10	2 870.55	450.55	15.70
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	5 077.50	2 113.67	2 963.83	140.22
68112000 DOT. AMORT. IMMOB CORPORELLES	5 077.50	2 113.67	2 963.83	140.22
AUTRES CHARGES	18.86	1.10	17.76	NS
65800000 CHGE DIVERSE GESTION COURANTE	18.86	1.10	17.76	NS
Total des Charges d'exploitation	187 877.54	166 248.43	21 629.11	13.01
Résultat d'exploitation	72 958.62	34 136.70	38 821.92	113.72
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	56.00	192.10	136.10-	70.85-
76000000 PRODUITS FINANCIERS	56.00	192.10	136.10-	70.85-
Total des Produits financiers	56.00	192.10	136.10-	70.85-
Résultat financier	56.00	192.10	136.10-	70.85-
Résultat courant avant impôts	73 014.62	34 328.80	38 685.82	112.69
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	4 583.34		4 583.34	
77500000 PRODT CESSIONS D'ÉLTS ACTIFS	4 583.34		4 583.34	
Total des Produits exceptionnels	4 583.34		4 583.34	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	35.00	1 280.00	1 245.00-	97.27-
67120000 PÉNALITÉ, AMENDE FISC.PÉNALITÉ	35.00	180.00	145.00-	80.56-
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLE		1 100.00	1 100.00-	100.00-
Total des Charges exceptionnelles	35.00	1 280.00	1 245.00-	97.27-
Résultat exceptionnel	4 548.34	1 280.00-	5 828.34	455.34

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1 Euros
IMPOTS SUR LES BENEFICES	16 677.00		16 677.00
69500000 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	16 677.00		16 677.00
Total des produits	265 475.50	200 577.23	64 898.27
Total des charges	204 589.54	167 528.43	37 061.11
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	60 885.96	33 048.80	27 837.16

Société 1001 BUROS SAS

845 Chemin de Quinsonnas

38300 SEREZIN DE LA TOUR

ANNEXE DU 01/04/2018 AU 31/03/2019

FIRECOM BOURGOIN

15 Avenue Henri Barbusse

BP 90-226

38300 BOURGOIN JALLIEU

04.74.43.57.67

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	9
Evaluation des matières et marchandises	10
Disponibilités en Euros	10
Charges à payer	10
Détail des charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
Détail des charges constatées d'avance	12
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 179 500.14 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 259 967.51 Euros et dégageant un bénéfice de 60 885.96 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	722		6 00
Installations générales agencements aménagements divers			15 96
Matériel de transport	7 908		12 75
TOTAL	8 631		34 71
TOTAL GENERAL	8 631		34 71

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			6 722	6 72
Installations générales agencements aménagements divers			15 965	15 96
Matériel de transport		3 742	16 917	16 91
TOTAL		3 742	39 604	39 60
TOTAL GENERAL		3 742	39 604	39 60

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	414	436		85
Installations générales agencements aménagements divers		594		59
Matériel de transport	6 098	4 048	3 742	6 40
TOTAL	6 512	5 078	3 742	7 84
TOTAL GENERAL	6 512	5 078	3 742	7 84

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	436				
Instal.générales agenc.aménag.divers	594				
Matériel de transport	4 048				
TOTAL	5 078				
TOTAL GENERAL	5 078				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	69 144	69 144	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 206	3 206	
Débiteurs divers	1 422	1 422	
TOTAL	73 773	73 773	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	34 047	34 047		
Personnel et comptes rattachés	6 624	6 624		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 806	8 806		
Impôts sur les bénéfices	16 677	16 677		
Autres impôts taxes et assimilés	1 029	1 029		
Groupe et associés	5 072	5 072		
Autres dettes	46	46		
TOTAL	72 301	72 301		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	7 500	7 500		15 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	3 766
Total	3 766

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Détail des charges à payer

	Montant
TAXE2017+FORMATION2017	459
TAXE2018+FORMATION2018	456
TAXE 2012	68
TAXE 2013	271
TAXE 2014	308
TAXE 2015	253
TAXE 2016	308
FORMATION 2012	55
FORMATION 2013	269
FORMATION 2014	246
FORMATION 2015	50
FORMATION 2016	249
TVS 2015	516
TVS 2016	258
Total	3 766

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Détail des charges constatées d'avance

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PDT CESSION ELEMENTS ACTIFS	4 583	77500000
Total	4 583	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES ET AMENDES	35	67120000
Total	35	

Le 31/07/2019
MEYNIER ROMAIN Président

Société 1001 BUROS SAS

845 Chemin de Quinsonnas

38300 SEREZIN DE LA TOUR

DOSSIER FISCAL

FIRECOM BOURGOIN
15 Avenue Henri Barbusse
BP 90-226
38300 BOURGOIN JALLIEU
04.74.43.57.67

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
2019

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01042018	et clos le	31032019	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société 1001 BUROS SAS	845 Chemin de Quinsonnas 38300 SEREZIN DE LA TOUR
SIRET 7 5 0 9 4 6 6 5 9 0 0 0 1 8	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: Commerce de détail de biens d'occasion — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	39 141
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Déficit	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% ☐ — Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15% ☐

PV à long terme imposables à 19% ☐ — Autres PV imposables à 19% ☐ — PV à long terme imposables à 0% ☐ — PV exonérées (art. 238 quindecies) ☐

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	☐	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	☐

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ — dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom / NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom / NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON ☐ — Si oui, indication du logiciel utilisé: CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
FIRECOM BOURGOIN 15 Avenue Henri Barbusse BP 90-226 38300 BOURGOIN JALLIEU Tél: 04.74.43.57.67	Tél:
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 31/07/2019 Lieu: SEREZIN DE LA TOUR
	Qualité et nom du signataire: Président
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature: MEYNIER ROMAIN

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Cegid Group

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

RP

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2019

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	
	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les S.A.R.L. : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement à été effectué. 3	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 201

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*
Adresse de l'entreprise : 845 Chemin de Quinsonnas 38300 SEREZIN DE LA TOUR — Durée de l'exercice précédent*
Numéro SIRET* 7 5 0 9 4 6 6 5 9 0 0 0 1 8 — Néant

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N clos le, 31 03 2019 Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	N-1 31 03 20 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — DÉMOLISSEMENTS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
DÉMOLISSEMENTS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 722	AS 850	5 873	
	Autres immobilisations corporelles	AT	32 882	AU 6 998	25 884	1
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
DÉMOLISSEMENTS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	39 604	BK 7 848	31 756	2
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	1 250	BU	1 250	1
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	69 144	BY	69 144	32
	Autres créances (3)	BZ	4 628	CA	4 628	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	400	CE	400	
	Disponibilités	CF	72 321	CG	72 321	49
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	147 744	CK	147 744	84
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	187 348	IA 7 848	179 500	87

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété :* | Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2019

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....15.000.....)	DA	15 000	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 500	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	32 119	32 119
	Report à nouveau	DH	(2 306)	(35 355)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	60 886	33 049
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	107 199	46 314
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	5 072	5 313
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	34 047	22 094
	Dettes fiscales et sociales	DY	33 136	13 260
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	46	46
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	72 301	40 713
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	179 500	87 027
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	72 301	40 713
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS — Néant

			Exercice N France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		Exercice (N-
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	259 968	FB		FC	259 968		20
	Production vendue biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue services*	FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	259 968	FK		FL	259 968		20
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	842		
	Autres produits (1) (11)					FQ	27		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	260 836		20
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	33 197		2
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(150)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	92 312		8
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 724		
	Salaires et traitements*					FY	38 102		3
	Charges sociales (10)					FZ	17 597		1
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	5 078		
	Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	19		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	187 878		16
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	72 959		3
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	56		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	56		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	56		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	73 015		34

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 583	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 583	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	35	1 280
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	35	1 280
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	4 548	(1 280)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	16 677	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	265 476	200 577
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	204 590	167 528
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	60 886	33 049

RENVOIS				
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	842	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
PENALITES ET AMENDES	35	
PDT CESSION ELEMENTS ACTIFS		4 583

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

5 IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des contraires*)

CADRE A IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Constructions à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		DS	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD		KE	KF
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI
	Constructions: Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK	KL
	Constructions: Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN	KO
	Constructions: Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	722	KT	KU 6
	Autres immobilisations corporelles: Installations générales, agencements aménagements divers *	KV		KW	KX 15 9
	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport *	KY	7 908	KZ	LA 12 7
	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et mobilier informatique	LB		LC	LD
	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ
	Avances et acomptes	LK		LL	LM
	TOTAL III	LN	8 631	LO	LP 34 7
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
	Autres participations	8U		8V	8W
	Autres titres immobilisés	1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières	1T		1U	1V
	TOTAL IV	LQ		LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	8 631	ØH	ØJ 34 7

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
	Constructions: Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
	Constructions: Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions: Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK 6 722	ML 6 7
	Autres immobilisations corporelles: Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 15 965	MO 15 9
	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport	IV	3 742	MP	MQ 16 917	MR 16 9
	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT	MU
	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
	TOTAL III	IY		NG	3 742	NH 39 604	NI 39 6
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations	IØ		ØX	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F	2G
	TOTAL IV	I3		NJ	NK	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	3 742	ØL 39 604	ØM 39 6

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

RD

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	414	QA	436	QB		QC	850
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	594	QF		QG	594
	Matériel de transport	QH	6 098	QI	4 048	QJ	3 742	QK	6 404
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	6 512	QV	5 078	QW	3 742	QX	7 848
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	6 512	ØP	5 078	ØQ	3 742	ØR	7 848

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales,agenc ents. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non vendu (NP + NQ + NR)	NW		Total général non vendu (NS + NT + NU)	NY			Total général non vendu (NW - NY)	NZ						

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant ☒

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations — incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations — corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations — titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations — titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations — autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II +III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF			
	- financières			UG		UH			
	- exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. | 10 |

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX	69 144	69 144		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	Etat et autres collectivités publiques : Impôts sur les bénéfices	VM				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 206	3 206		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
	Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 422	1 422		
	Charges constatées d'avance	VS				
	TOTAUX	VT	73 773	VU 73 773	VV	
RENVOIS (1)	Montant des : - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				

CADRE B ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) : à 1 an maximum à l'origine	VG				
à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	34 047	34 047		
Personnel et comptes rattachés	8C	6 624	6 624		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	8 806	8 806		
Etat et autres collectivités publiques : Impôts sur les bénéfices	8E	16 677	16 677		
Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
Obligations cautionnées	VX				
Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 029	1 029		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	5 072	5 072		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	46	46		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAUX	VY	72 301	VZ 72 301		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 3 1 0 3 2 0

I. RÉINTEGRATIONS — BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE WA 60 8

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) : de l'exploitant ou des associés							WB
	de son conjoint			moins part déductible *			à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	593		XE 5
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensé de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			XW
	Amendes et pénalités	WJ	35	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7 16 6
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme : - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)							I8
	- imposées au taux de 0 %							ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * : - Plus-values nettes à court terme							WN
	- Plus-values soumises au régime des fusions							WO
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XR
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT * : Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW			WQ
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3
	TOTAL I							WR 78 1

II. DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE WS

	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *							WT
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WU
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme : - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)							WV
	- imposées aux taux de 0 %							WH
	- imposées aux taux de 19 %							WP
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW
	- imputées sur les déficits antérieurs							XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A						XA
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							ZY
	Majoration d'amortissement *							XD
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 octies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI		XG
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y2
	TOTAL II							XH

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	78 191
	déficit (II moins I)		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL 9
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	77 261 XO

20

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

10 DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	930
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	930
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	(0)
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	(0)

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS — Néant [

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(35 355)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB
					- Autres réserves	ZD
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	33 049		Dividendes	ZE
					Autres répartitions	ZF
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Report à nouveau	ZG (2 3
	TOTAL I	ØF	(2 306)		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH (2 3

RENSEIGNEMENTS DIVERS				Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS			
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT		7 176	9
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ		46 691	47 1
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU			1
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS		2 850	2 8
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST		35 595	34 8
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ		92 312	85 7
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW		393	8
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS)	9Z		1 331	1 1
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX		1 724	1 9
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	YY		53 467	40 0
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ		45 672	21 1
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*	ØB		37 260	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%		
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH			

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1	RENAULT KANGOO2 5	3 742		3 742		
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme (9)	Long terme (10) : 19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
I - Immobilisations *	1	4 583	4 583	4 583				
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))		4 583				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))		(A)		(B) (ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

13 AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS — Néant ☒

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine			Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

14 SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant [X] *

● Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
● Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ● ou 12.8 % ●.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ●*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ● *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values: À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	Moins-values: À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	Moins-values: À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	Imputations sur les plus-values à long terme: À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 51A du Code général des impôts)

15 RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME / RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme: taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 2[illegible]
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve: donnant lieu à complément d'impôt ③	montants prélevés sur la réserve: ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

(16)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS			Néant ☐
Exercice ouvert le : 01/04/2018 et clos le : 31/03/2019		Durée en nombre de mois	1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	YP	1	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	259 968	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	4 583	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	264 551	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	27	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	150	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	842	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	1 019	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	ON	33 197	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	50 284	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	19	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	83 500	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	182 069	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).	SA	182 069	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	GX	264 551	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	1
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY	01/01/2018		GZ	31/12/2018
Date de cessation				HR	

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portée en ligne 128.

Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD ‖ Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD ‖ Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 20

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

N° de dépôt

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXERCICE CLOS LE 31032019 N° SIRET 75094665900

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société 1001 BUROS SAS

ADRESSE (voie) 845 Chemin de Quinsonnas

CODE POSTAL 38300 VILLE SEREZIN DE LA TOUR

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique MEYNIER | Prénom(s) Romain
Nom marital | % de détention 100.00 | Nb de parts ou actions
Naissance : Date 181076 | N° Département 38 | Commune BOURGOIN JALLI | Pays
Adresse : N° 845 | Voie chemin de Quinsonnas
Code postal | Commune SEREZIN DE LA TOUR | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque t en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Société 1001 BUROS SAS

845 Chemin de Quinsonnas

38300 SEREZIN DE LA TOUR

ANNEXES FISCALES

FIRECOM BOURGOIN

15 Avenue Henri Barbusse

BP 90-226

38300 BOURGOIN JALLIEU

04.74.43.57.67

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires			Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF					
COMPTES DE PASSIF					
[redacted]					2 992.
01/04/2018	AA	S.A.N.		2 536.06	
01/04/2018	IN	TAXE 2014	307.77		
01/04/2018	IN	TAXE 2013	271.07		
01/04/2018	IN	TAXE 2012	68.00		
01/04/2018	IN	TAXE 2013	269.26		
01/04/2018	IN	TAXE 2012	55.27		
01/04/2018	IN	TAXE 2015	253.37		
01/04/2018	IN	FORMATION 2015	245.92		
01/04/2018	IN	FORMATION 2015	50.00		
01/04/2018	IN	TAXE 2016	308.00		
01/04/2018	IN	FORM 2016	249.00		
30/04/2018	PA	Salaire de 04/2018		38.20	
31/05/2018	PA	Salaire de 05/2018		38.20	
30/06/2018	PA	Salaire de 06/2018		38.20	
31/07/2018	PA	Salaire de 07/2018		38.20	
31/08/2018	PA	Salaire de 08/2018		38.20	
30/09/2018	PA	Salaire de 09/2018		38.20	
31/10/2018	PA	Salaire de 10/2018		38.20	
30/11/2018	PA	Salaire de 11/2018		38.20	
31/12/2018	PA	Salaire de 12/2018		38.20	
31/01/2019	PA	Salaire de 01/2019		38.20	
28/02/2019	PA	Salaire de 02/2019		37.02	
31/03/2019	PA	Salaire de 03/2019		37.02	
31/03/2019	IN	TAXE 2012		68.00	
31/03/2019	IN	TAXE 2013		271.07	
31/03/2019	IN	TAXE 2014		307.77	
31/03/2019	IN	TAXE 2015		253.37	
31/03/2019	IN	TAXE 2016		308.00	
31/03/2019	IN	FORMATION 2012		55.27	
31/03/2019	IN	FORMATION 2013		269.26	
31/03/2019	IN	FORMATION 2015		245.92	
31/03/2019	IN	FORMATION 2015		50.00	
31/03/2019	IN	FORMATION 2016		249.00	
44860000	CHARGES À PAYER				774.0
01/04/2018	AA	S.A.N.		774.00	
01/04/2018	IN	TVS	516.00		
01/04/2018	IN	TVS 2015	258.00		
31/03/2019	IN	TVS 2016		516.00	
31/03/2019	IN	TVS 2015		258.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
[redacted]			
16/04/2018 AC PV		35.00	
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
[redacted]			
20/12/2018 VE DUIRIEVOZ			4 583.34

Société 1001 BUROS SAS

845 Chemin de Quinsonnas

38300 SEREZIN DE LA TOUR

DOSSIER DE GESTION

FIRECOM BOURGOIN
15 Avenue Henri Barbusse
BP 90-226
38300 BOURGOIN JALLIEU
04.74.43.57.67

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/03/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/03/2018 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	259 967.51	100.00	200 343.40	100.00	59 624.11	29.76
VENTES DE MARCHANDISES	259 967.51	100.00	200 343.40	100.00	59 624.11	29.76
70710000 VENTES M/SES HT 20%	256 963.51	98.84	200 343.40	100.00	56 620.11	28.26
70712000 VENTES DE MARCHANDISES EXPORT	3 004.00	1.16			3 004.00	
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	33 046.96	12.71	24 339.25	12.15	8 707.71	35.78
60370000 VARIATION STOCKS MARCHANDISE	150.00-	0.06-	250.00-	0.12-	100.00	40.00
60720000 ACHATS M/SES HT 20%	33 196.96	12.77	24 589.25	12.27	8 607.71	35.01
MARGE COMMERCIALE	226 920.55	87.29	176 004.15	87.85	50 916.40	28.93
SOUS TRAITANCE DIRECTE	7 176.46		900.00		6 276.46	697.38
60400000 ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATION	2 476.46		900.00		1 576.46	175.16
60401000 PRESTATIONS SERVICES AUTOLIQUI	4 700.00				4 700.00	
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	7 176.46-		900.00-		6 276.46-	697.38-
MARGE BRUTE GLOBALE	219 744.09	84.53	175 104.15	87.40	44 639.94	25.49
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	85 135.11	32.75	84 885.54	42.37	249.57	0.29
60611000 ELECTRICITE	2 813.30	1.08	3 013.20	1.50	199.90-	6.63-
60614000 CARBURANT	2 968.80	1.14	2 448.16	1.22	520.64	21.27
60630000 FOURNIT ENTRETIEN PETIT ÉQUIPT	1 547.02	0.60	1 329.15	0.66	217.87	16.39
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES			62.00	0.03	62.00-	100.00-
60680000 AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES			174.60	0.09	174.60-	100.00-
61322000 LOCATION BATIMENT	36 000.00	13.85	36 000.00	17.97		
61350000 LOCATIONS MOBILIÈRES	326.67	0.13	406.14	0.20	79.47-	19.57-
61351000 LOCATION LOCALEV GERBEUR			947.28	0.47	947.28-	100.00-
61352000 LOCATION VEHICULE	86.13-	0.03-	5 194.95	2.59	5 281.08-	101.66-
61352100 VOLKSWAGEN BANK TIGUAN ALLSPAC	5 786.55	2.23			5 786.55	
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.	4 664.00	1.79	4 552.00	2.27	112.00	2.46
61500000 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS			581.84	0.29	581.84-	100.00-
61520000 SUR BIENS IMMOBILIERS	750.00	0.29	1 125.00	0.56	375.00-	33.33-
61552000 ENTRETIEN MAT. DE TRANSPORTS	1 608.35	0.62	35.15	0.02	1 573.20	NS
61558000 AUTRES FRAIS D'ENTRETIEN	893.82	0.34	1 366.87	0.68	473.05-	34.61-
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	3 400.88	1.31	2 949.29	1.47	451.59	15.31
62100000 PERSONNEL EXTÉRIEUR À ENTREPR.			110.00	0.05	110.00-	100.00-
62260000 HONORAIRES	2 849.50	1.10	2 760.00	1.38	89.50	3.24
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX			68.14	0.03	68.14-	100.00-
62300000 PUBLICITÉ, PUBLICATIONS	500.00	0.19	333.33	0.17	166.67	50.00
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	361.25	0.14	1 850.00	0.92	1 488.75-	80.47-
62340000 CADEAUX À LA CLIENTÈLE	947.75	0.36	104.07	0.05	843.68	810.69
62370000 PUBLICATIONS			83.33	0.04	83.33-	100.00-
62380000 DIVERS-POURBOIRES,DONS COURANT	29.17	0.01			29.17	
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS	4 750.00	1.83	8 845.00	4.41	4 095.00-	46.30-
62420000 TRANSPORTS SUR VENTES	9 850.32	3.79	6 508.00	3.25	3 342.32	51.36
62500000 DÉPLACEMENTS,MISSION RÉCEPTION	1.67	0.00			1.67	
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	2 896.11	1.11	1 752.23	0.87	1 143.88	65.28
62570000 RÉCEPTIONS	75.00	0.03			75.00	
62600000 FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMM.	10.56	0.00	45.48	0.02	34.92-	76.78-
62620000 TELEPHONE	418.63	0.16	517.00	0.26	98.37-	19.03-
62621000 TELEPHONE PORTABLE	329.94	0.13	302.40	0.15	27.54	9.11
62780000 AUT FRAIS ET COMM PRESTAT SERV	993.73	0.38	552.15	0.28	441.58	79.97
62810000 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS.)	448.22	0.17	868.78	0.43	420.56-	48.41-

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/03/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/03/2018 12	% CA	Ecar Euros
VALEUR AJOUTEE	134 608.98	51.78	90 218.61	45.03	44 39
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 723.80	0.66	1 942.40	0.97	21
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	246.46	0.09	253.44	0.13	
63330000 FORMAT PROFESSIONNELLE CONTINU	209.58	0.08	204.96	0.10	
63511000 CFE	393.00	0.15	839.00	0.42	44
63514000 TAXE SUR VÉHICULE DE SOCIÉTÉ	593.00	0.23	645.00	0.32	5
63582000 CARTE GRISE	270.76	0.10			27
63780000 TAXES DIVERSES	11.00	0.00			1
SALAIRES DU PERSONNEL	38 101.68	14.66	37 260.00	18.60	84
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	37 260.00	14.33	37 260.00	18.60	
64140000 INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	841.68	0.32			84
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	17 597.17	6.77	14 806.47	7.39	2 79
64510000 COTISATIONS À L'URSSAF	12 209.52	4.70	11 935.92	5.96	27
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	2 066.55	0.79			2 06
64530000 COTISATION CAISSES DE RETRAITE	3 321.10	1.28	2 870.55	1.43	45
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	77 186.33	29.69	36 209.74	18.07	40 97
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	26.97	0.01	41.73	0.02	
75800000 PRODT DIVERS GESTION COURANTE	26.97	0.01	41.73	0.02	1
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18.86	0.01	1.10		1
65800000 CHGE DIVERSE GESTION COURANTE	18.86	0.01	1.10	0.00	1
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	841.68	0.32			84
79100000 TRANSF CHARGES D'EXPLOITATION	841.68	0.32			84
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 077.50	1.95	2 113.67	1.06	2 96
68112000 DOT. AMORT. IMMOB CORPORELLES	5 077.50	1.95	2 113.67	1.06	2 96
RESULTAT D'EXPLOITATION	72 958.62	28.06	34 136.70	17.04	38 82
PRODUITS FINANCIERS	56.00	0.02	192.10	0.10	13
76000000 PRODUITS FINANCIERS	56.00	0.02	192.10	0.10	13
RESULTAT COURANT	73 014.62	28.09	34 328.80	17.13	38 68
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 583.34	1.76			4 58
77500000 PRODT CESSIONS D'ÉLTS ACTIFS	4 583.34	1.76			4 58
CHARGES EXCEPTIONNELLES	35.00	0.01	1 280.00	0.64	1 24
67120000 PÉNALITÉ, AMENDE FISC.PÉNALITÉ	35.00	0.01	180.00	0.09	14
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLE			1 100.00	0.55	1 10
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 548.34	1.75	1 280.00-	0.64-	5 82
IMPOT SUR LES BENEFICES	16 677.00	6.42			16 67
69500000 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	16 677.00	6.42			16 67

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/03/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/03/2018 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
RESULTAT NET	60 885.96	23.42	33 048.80	16.50	27 837.16	84.23

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12
Immobilisations	31 756.41	2 118.84
Stocks et en cours	1 250.00	1 100.00
Créances	73 772.63	33 352.35
Disponibilités	72 721.10	50 077.21
Comptes de régularisation		378.22
TOTAL DE L'ACTIF	179 500.14	87 026.62
Capitaux propres (Dont résultat) Provisions risques et charges	107 199.48 60 885.96	46 313.52 33 048.80
Dettes financières	5 072.12	5 313.37
Dettes d'exploitation	67 228.54	35 399.73
Comptes de régularisation		
TOTAL DU PASSIF	179 500.14	87 026.62

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N 31/03/2019 12 3
Ventes de marchandises Production de l'exercice	259 967.51
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises	226 920.55 87.29
Marge brute de production % CA Production exercice	7 176.46
Marge brute globale % CA	219 744.09 84.53
Valeur ajoutée % CA	134 608.98 51.78
Excédent brut d'exploitation % CA	77 186.33 29.69
Résultat courant % CA	73 014.62 28.09
Résultat net % CA	60 885.96 23.42

RATIOS	Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12
Rotation des stocks (en nombre de jours)	13.62	16.27
Crédit moyen client (en nombre de jours)	79.42	48.99
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	71.60	60.49
Solvabilité à court terme	2.03	2.05
Autonomie financière	1.48	1.14

Certifi
et fin

Rauma

EQUILIBRE FINANCIER

	[illegible]		[illegible]		[illegible]	
FONDS DE ROULEMENT						
Capital et réserves	46 313.52	64.13	13 264.72	23.84	33 048.80	249.15
Résultat de l'exercice	60 885.96	84.31	33 048.80	59.39	27 837.16	84.23
Provisions réglementées et subventions						
CAPITAUX PROPRES	[illegible]		[illegible]		[illegible]	
Provisions pour risques et charges						
Emprunts et dettes assimilées						
Groupes et associés	5 072.12	7.02	5 313.37	9.55	241.25-	4.54-
CAPITAUX PERMANENTS	[illegible]		[illegible]		[illegible]	
Actif net immobilisé	31 756.41	43.98	2 118.84	3.81	29 637.57	NS
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
[illegible]	[illegible]		[illegible]		[illegible]	
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT						
Stocks et en cours	1 250.00	1.73	1 100.00	1.98	150.00	13.64
Créances clients et comptes rattachés	69 144.32	95.75	32 714.86	58.79	36 429.46	111.35
Autres créances	4 628.31	6.41	637.49	1.15	3 990.82	626.02
Comptes de régularisation			378.22	0.68	378.22-	100.00-
ACTIF CIRCULANT	[illegible]		[illegible]		[illegible]	
Fournisseurs et comptes rattachés	34 046.68	47.15	22 094.04	39.70	11 952.64	54.10
Autres dettes	33 181.86	45.95	13 305.69	23.91	19 876.17	149.38
Comptes de régularisation						
DETTES D'EXPLOITATION	[illegible]		[illegible]		[illegible]	
[illegible]	7 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Disponibilités	72 721.10	100.70	50 077.21	89.98	22 643.89	45.22
Concours bancaires courants						
[illegible]	72 721.10	100.70	50 077.21	[illegible]	22 643.89	[illegible]

CA18 - DETAIL DES CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS 31/03/2

Charges à payer	Montant
TAXE2017+FORMATION2017	4
TAXE2018+FORMATION2018	4
TAXE 2012	
TAXE 2013	2
TAXE 2014	3
TAXE 2015	2
TAXE 2016	3
FORMATION 2012	
FORMATION 2013	2
FORMATION 2014	2
FORMATION 2015	
FORMATION 2016	2
TVS 2015	5
TVS 2016	2
Total	

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS 31/03/2019

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

N° 1330-CVAE-
(20

Formulaire obligatoire
Article 1586 ter à 1586 nonies du CGI

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES
(ELEMENTS DE REPARTITION DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES
Au titre de 2018

Dénomination de l'entreprise	Société 1001 BUROS SAS
N° SIRET de l'établissement principal	7 5 0 9 4 6 6 5 9 0 0 0 1 8
Adresse	N° 845
	Voie Chemin de Quinsonnas
	Code postal 3 8 3 0 0
	Commune SEREZIN DE LA TOUR
Code Activité	4 6 4 7 Z
Activité	Commerce de détail de biens d'occasion

A	Date	Signature
SEREZIN DE LA	31/07/2019	MEYNIER ROMAIN

I. GÉNÉRALITÉS

Période de référence *(JJMMAAAA)*	01 / 04 / 2018 au 31 / 03 / 2019
Date de cessation	W W / /

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTÉE

Valeur ajoutée	A2	182 069
Chiffre d'affaires de référence	A3	264 551
Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6	

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts
Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

Cerfa Group

SIREN 7 5 0 9 4 6 6 5 9

PAGE 2 / 2

III. RÉPARTITION DES SALARIÉS

A. LISTE DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

CODE NIC	NUMÉRO DU DÉPARTEMENT	COMMUNE DE LOCALISATION (En toutes lettres)	CODE INSEE DE LA COMMUNE	NOMBRE DE SALARIES
A4	A5	A6	A7	A8
0 0 0 1 8	38	SEREZIN DE LA TOUR	4 8 1	1.00

Cegid Group

RAJ

Société 1001 BUROS SAS

845 Chemin de Quinsonnas

38300 SEREZIN DE LA TOUR

BILAN AU 31 MARS 2019

	Pages
- Attestation des comptes	*1*
COMPTES ANNUELS	
- Détail des comptes bilan actif passif	*2 et 3*
- Détail Compte de résultat	*4 à 6*
- Annexe	*7 à 12*
DOSSIER FISCAL	
- Liasse 2065	*13 et 14*
- Liasses 2050 à 2059-F	*15 à 31*
ANNEXES FISCALES	
- Annexe à la liasse fiscale	*32 et 33*
DOSSIER DE GESTION	
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	*34 à 36*
- Analyse de votre entreprise	*37*
- Equilibre financier	*38*
- Annexes fiscales	*39 à 42*

FIRECOM BOURGOIN

15 Avenue Henri Barbusse

BP 90-226

38300 BOURGOIN JALLIEU

04.74.43.57.67

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société 1001 BUROS SAS
845 Chemin de Quinsonnas
38300 SEREZIN DE LA TOUR

relatifs à l'exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	179 500.14 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	259 967.51 Euros
- Résultat net comptable,	60 885.96 Euros

Fait à BOURGOIN JALLIEU
Le 31/07/2019

ROYER Serge
Expert Comptable

Je soussigné Romain REYNIER Responsable légal certifie exact cette liasse compl

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIE UNIQUE
DE LA SOCIETE SASU 1001BUROS en date du 3 mai 2019

SASU 1001 BUROS
845 CHEMIN DE QUINSONNAS
38300 SEREZIN DE LA TOUR
RCS VIENNE 750 946 659

Je soussigné Romain MEYNIER agissant en tant que seul associé et Président directeur général de la SASU 1001 BUROS a pris les décisions sur les points suivants :

1/ approbation de l'exercice 2018-2019
2/ affectation du résultat
3/ rémunération de l'associé unique

1/ APPROBATION DE L'EXERCICE 2017-2018

L'associé unique après avoir pris connaissance des résultats et des comptes de la SASU 1001BUROS décide de procéder à l'approbation des comptes annuel ainsi que les opération traduites dans ces comptes.

2 / AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice net de 60885.96 euros (soixante mille huit cent quatre vingt cing euros et quatre vingt seize centimes). L'affectation de ce résultat sera sur le compte AUTRES RESERVES de la société. Il n'y aura pas de distribution de dividende.

3/ REMUNERATION DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'associé unique touche pour ses fonctions de président directeur général de la SASU 1001buros une rémunération de 2370 euros net avant impôt. Pas d'augmentation a l'issue de l'exercice comptable 2018-2019.

Fait à SEREZIN DE LA TOUR
Le 3 mai 2019

Romain MEYNIER (associé unique)